

Le Musée international d'horlogerie en fête

La Chaux-de-Fonds Pour son demi-siècle d'existence, le Musée inaugure, ce vendredi 22 mars, deux nouvelles expositions temporaires. Le public pourra aussi découvrir l'hommage rendu au bâtiment.



Pour ses 50 ans, le MIH s'offre deux nouvelles expositions temporaires.

Musée international d'horlogerie

Eléonore Deloye

Un demi-siècle, ça se fête! Et c'est bien ce qu'entend faire le Musée international d'horlogerie (MIH). Pour célébrer les 50 ans de l'inauguration du bâtiment chaux-de-fonnier, le MIH lance deux nouvelles expositions temporaires, ce vendredi 22 mars.

Comme la tradition le veut, le MIH exposera ses nouvelles acquisitions: pas moins de 280 pièces seront à découvrir (lire par ailleurs). Le public pourra également profiter

de «Brut. 50 ans d'un écrin monumental».

Un contexte particulier

«Brut» revient sur la construction du bâtiment, en 1974. A cette époque, le monde de l'horlogerie suisse connaît une forte récession qui oblige les marques à se renouveler et à imaginer la montre de demain. Ce, avec plus ou moins de succès. La première partie de l'exposition met un coup de projecteur sur cette période douloureuse de l'industrie horlogère, qui n'a pourtant pas

empêché la création du MIH. L'exposition s'arrête ensuite sur le Chaux-de-Fonnier Georges-Jacques Haefeli et le Zurichois Pierre Zoelly, les deux architectes à la tête du projet «Gnomon», futur MIH. Plusieurs de leurs esquisses et plans ainsi qu'une vidéo relatent leur travail pour rendre le bâtiment à moitié enseveli, presque invisible.

Elles éclairent le public sur le mouvement artistique du brutalisme dans lequel s'inscrit pleinement le musée et partagent des anecdotes inédites sur la création de celui-ci. Le bâtiment lui-même est mis à nu pour le bien de l'exposition et fait office d'œuvre d'art à part entière. Ainsi, les supports d'exposition sont aussi légers et transparents que possible afin que le public puisse admirer l'architecture massive et bétonnée. Il pourra alors observer un paradoxe entre des murs faits de blocs de béton assemblés par des écarteurs apparents et ceux dotés d'un effet de grande charpenterie en bois.

Une grande place à l'imagination

Dans sa dernière partie, «Brut» dresse un parallèle intéressant entre ce à quoi aurait pu ressembler le MIH et à quoi il pourrait ressembler dans quelques années. Les maquettes des projets finalistes du concours d'architecture de 1968 remporté par Haefeli et Zoelly sont réexposées pour la première fois. Non loin de là, trône une reproduction du bâtiment actuel en Lego. Des briques seront à disposition du public pour qu'il imagine et modélise la future esthétique du MIH.

Pour ce jubilé, la Société d'histoire de l'art en Suisse publie un guide écrit par Nadja Maillard qui rend hommage au patrimoine du MIH grâce, notamment, à de nombreuses illustrations inédites.

Le braqueur jurassien Marco Müller est décédé en février dernier



Le butin total de sa carrière criminelle est estimé à près de trois millions de francs.

Jura En cavale depuis 36 ans, le Jurassien Marco Müller est décédé dans son village d'origine de Bassecourt le 26 février dernier. Auteurs de plusieurs attaques de banques et de convoyeurs de fonds dans les années 80, l'ancien joueur de Young Boys est mort à la suite d'un accident sur la voie ferrée.

Une analyse ADN comparative avec un proche de la famille de Marco Müller a permis d'identifier le corps retrouvé sans vie à proximité de la sous-station du groupe énergétique bernois BKW à Bassecourt fin février, a indiqué mercredi le Ministère public du canton de Jura à Keystone-ATS, revenant sur une information du Quotidien jurassien. Le Ministère pu-

blic exclut l'intervention d'un tiers. Agé de 71 ans, Marco Müller avait officiellement disparu de la circulation après son évasion du pénitencier de Thorberg (BE) en 1988. Il devait à l'époque être jugé pour le braquage de deux convoyeurs de fonds à Genève et à Delémont.

Précédemment, il s'était déjà évadé de la prison du

chef-lieu jurassien, où il était enfermé pour d'autres hold-up dans les cantons du Jura et de Neuchâtel.

Plus jeune, il était connu pour avoir joué pour le club de foot de Delémont en 1re ligue et Young Boys en ligue nationale A. Le butin total de sa carrière criminelle est estimé à près de trois millions de francs. *ats*

*Si vous me cherchez,
Cherchez-moi dans votre cœur,
Si j'y ai une demeure,
Je serai toujours auprès de vous.
Antoine de Saint-Exupéry*

Avec amour et gratitude, nous prenons congé de ma chère maman et de notre grand-maman aimée

Irma Ganguin-Munsch

18 décembre 1929 – 10 mars 2024

Elle a pu s'endormir en paix.

Adresse de deuil:

Jacques Ganguin
c/o Seniorenresidenz Talgut
Talgutzentrum 22/407
3063 Ittigen

Les familles en deuil:

Jacques Ganguin et Susann Kenel
Geoffroy et Larissa Ganguin
Eloi Ganguin et Janine Stalder
Aymar et Alexandra Ganguin

Les obsèques auront lieu le mercredi 27 mars 2024, à 11h30 en l'église de Bolligen.

L'urne sera préalablement mise en terre dans la plus stricte intimité de la famille.

Un legs de 180 pièces

Au cours de l'année 2023, le MIH s'est doté de 280 nouveaux dons et acquisitions. Parmi la vingtaine de donateurs, un parfait inconnu a créé la surprise: Eduard Streit. En juillet dernier, celui-ci a légué l'intégralité de sa collection à la fondation Maurice Favre, soit un total de 180 montres et chronomètres. Une collection de taille qui comprend des pièces produites entre le 18e et la fin du 20e siècle, toutes en parfait état de conservation.

«Eduard Streit est né à Berne, puis est parti aux Etats-Unis faire des études à l'université de Yale», raconte Nicole Bosshart, présidente de la fondation Maurice Favre. «Il est revenu en Suisse et a poursuivi sa



Une partie de la collection léguée par Eduard Streit.

Eléonore Deloye

carrière d'enseignant à Zurich.» «Un jour, il est entré dans une boutique de luxe et y a acheté sa première montre. C'est là que sa passion a commencé. Il a étudié l'horlogerie pour entamer

sa collection», continue-t-elle. «A sa mort, comme il n'avait aucune famille, il a chargé deux de ses amis de faire appliquer son testament, à savoir le legs de ses pièces.»

PUBLICITÉ

MONBARON

Pompes funèbres
Onoranze funebri
Bestattungen

Cimetière/Friedhof
Biel-Madretsch

Brüggstrasse 121
2503 Biel/Bienne

info@monbaron.swiss
032 365 99 88